



# Cadre d'action de la campagne sur l'alimentation 2009-2012

Approuvé par le conseil d'administration de l'EAA  
12 mai 2009

---

**Ecumenical Advocacy  
Alliance**  
150, route de Ferney  
PO Box 2100  
1211 Geneva 2  
Switzerland

**Alianza Ecu mica de  
Acci n Mundial**  
150, route de Ferney  
Apartado postal 2100  
1211 Ginebra 2  
Suiza

**Alliance Oecum nique  
«Agir Ensemble»**  
150, route de Ferney  
Case postale 2100  
1211 Gen ve 2  
Suisse

**Globales  kumenisches  
Aktionsb ndnis**  
150, route de Ferney  
Postfach 2100  
1211 Genf 2  
Schweiz

 + 41 22 791 6723  
 + 41 22 710 2387  
 [info@e-alliance.ch](mailto:info@e-alliance.ch)  
[www.e-alliance.ch](http://www.e-alliance.ch)

# Table des matières

1	Préambule .....	3
2	Buts et objectifs.....	7
3	Dates jalons de 2009 .....	15
4	Comment nous allons travailler .....	17

# 1 Préambule

## 1.1 L'Alliance œcuménique « Agir ensemble »

L'Alliance œcuménique « Agir ensemble » (EAA), réseau mondial d'Églises et d'organisations chrétiennes, vise à accomplir fidèlement sa vision qui consiste à militer efficacement pour un monde plus juste, plus pacifique et plus viable. Les organisations membres de l'EAA se sont engagées à renforcer la vie collective des Églises en concevant :

« ...la promotion œcuménique comme une forme de témoignage spécifique sur certaines questions politiques, économiques, culturelles et sociales, apporté par les Églises... qui souhaitent influencer les politiques et les pratiques des gouvernements, des institutions internationales, des milieux économiques et de nos propres communautés... »<sup>1</sup>

L'EAA cherche à tirer parti des énergies collectives des Églises et des organisations chrétiennes en faisant converger leurs efforts de plaidoyer dans des campagnes à long terme sur deux enjeux prioritaires déterminés. Depuis sa fondation en l'an 2000, l'EAA a centré ses campagnes sur le commerce mondial et sur le VIH et le sida. Lors de l'assemblée de l'EAA tenue en novembre 2008, les délégués ont décidé qu'il fallait mener au cours des quatre prochaines années une nouvelle campagne sur l'alimentation, comme enjeu prioritaire se substituant au commerce. L'autre enjeu prioritaire jusqu'à 2012 demeurera le VIH et le sida.

Selon la vision de l'EAA, le plaidoyer comprend trois formes d'actions différentes qui se chevauchent souvent :

- La *sensibilisation* s'adresse davantage au public qu'aux décideurs. Les actions visant à éduquer et à conscientiser la population aux injustices n'ont pas nécessairement pour but d'amener des changements immédiats ou directs. Elles servent plutôt à jeter les fondements sur lesquels pourront s'appuyer d'autres actions de plaidoyer.
- Les *campagnes* sont des actions publiques qui impliquent une mobilisation. Dans certains cas, elles peuvent viser à convaincre les décideurs à tous les niveaux, y compris au sein de l'Église, de prendre certaines mesures. Dans d'autres cas, elles peuvent cibler le grand public en vue d'essayer d'amener des changements d'attitudes, de comportements et sociaux.
- *L'intervention au niveau des politiques* suppose de travailler auprès des décideurs, en particulier à l'échelle internationale ou nationale, et vise souvent à amener des changements en offrant une expertise ou en proposant des solutions plutôt qu'en exerçant des pressions directes. Cette forme de plaidoyer peut se faire à huis clos. Il s'agit généralement d'une démarche à long terme, très souple et qui peut faire face à une grande complexité.

L'EAA croit que cet appel à promouvoir les causes de paix et de justice n'est pas une tâche que nous entreprenons quand cela nous convient ; c'est au contraire une exigence fondamentale de la foi que nous sommes appelés à pratiquer.

---

<sup>1</sup> Pacte en vue d'une action commune, Alliance œcuménique « Agir ensemble », décembre 2000

## 1.2 Plaidoyer en matière d'alimentation

Pour l'humanité tout entière, l'accès à une alimentation adéquate, saine et nutritive a toujours été l'un des fondements d'un monde juste, pacifique et viable. Cette vision contraste avec la réalité d'un monde où près d'un milliard de personnes en sont privées. Cette injustice brutale est d'autant plus flagrante si l'on considère qu'à l'heure actuelle, on produit déjà suffisamment de denrées alimentaires nutritives pour nourrir toute la population de la planète. Les modes de production et de distribution des ressources alimentaires, ainsi que les moyens pris pour veiller à ce que tout le monde ait accès à une alimentation culturellement appropriée, renvoient à une question fondamentale de justice à l'égard des personnes, de la Création et de Dieu.

Dans notre tradition judéo-chrétienne, l'alimentation et la faim sont des thèmes centraux tout au long du récit biblique, depuis le contrôle exercé par Joseph sur la terre et la population d'Égypte et de Canaan en raison de la famine (Genèse 47:13-21) jusqu'au partage mutuel entre les premiers chrétiens (Actes 2:44-47). « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien » est une requête que répètent tous les jours des millions de chrétiens de par le monde lorsqu'ils récitent le Notre Père. Cette prière, encadrée par le récit biblique qui nous demande de prendre soin de l'humanité et de la Création tout entière, nous dicte deux tâches collectives claires dans la construction d'un monde juste, pacifique et viable. D'abord, vivant dans un monde déchiré et marqué par le péché, où la faim est partout, notre réaction immédiate en tant que personnes croyantes et compatissantes est d'offrir de la nourriture. Après tout, Jésus fait l'éloge de ceux qui donnent à manger aux personnes qui ont faim, en déclarant que « chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Matthieu 25:35-40).<sup>2</sup> Bien qu'offrir de la nourriture en temps de besoin soit un acte louable est nécessaire, Dieu exige également de nous une deuxième vocation, celle de « dénouer les liens provenant de la méchanceté... » et « ... renvoyer libres ceux qui ployaient... » (Ésaïe, 58:6) Cette vocation exige que nous menions une réflexion sur les systèmes qui font que la faim se répand et s'aggrave, que nous les critiquions et que nous les combattions. Ainsi, tout en offrant de la nourriture à ceux qui en ont besoin de toute urgence, nous devons en même temps nous attacher à dévoiler et éliminer les causes de la faim, dont plusieurs découlent directement des actes posés par les dominateurs et les autorités (Éphésiens 6:12), ainsi que des structures et des systèmes créés et contrôlés par ceux-ci.

Comme il existe actuellement suffisamment de ressources alimentaires pour nourrir tout le monde, il est évident que la faim est une question d'injustice. Certains ont sûrement plus que ce dont ils ont besoin, alors que d'autres vivent dans le dénuement. Certains se voient refuser l'accès à la terre et aux ressources nécessaires pour produire leur nourriture, alors que d'autres essaient de contrôler les modes de production et les bénéfices qui en découlent. Certains sont victimes de l'insouciance de l'humanité à l'égard de la Création, alors que d'autres maintiennent des pratiques qui font du tort à l'environnement présent et futur.

Notre foi condamne ces iniquités. Qu'elle soit causée par la cupidité, le gaspillage, les changements climatiques, des systèmes commerciaux injustes, des raisons historiques ou simplement par l'ignorance, la faim ne peut pas être tolérée. L'accès à une alimentation adéquate et nutritive est un droit, et non pas un privilège que peuvent acheter ceux qui en ont largement les moyens. En assurant une bonne gestion de la terre, il est possible d'offrir une alimentation adéquate et nutritive sans endommager les écosystèmes fragiles.

---

<sup>2</sup> Les citations des Saintes Écritures sont tirées de La traduction œcuménique de la bible, 10<sup>e</sup> édition, Les Éditions du Cerf / Société biblique française, 2004

Dans la tradition biblique, ainsi que dans la plupart des traditions culturelles, l'alimentation est plus qu'une simple nécessité matérielle. La nourriture a une valeur spirituelle et sacrée. Jésus a souvent partagé ses repas avec différentes personnes. Même lorsqu'il nourrissait les foules, le repas partagé revêtait un sens d'intimité et de communion (Marc 6 :31f). Il mangeait avec des collecteurs d'impôt et des pécheurs. Lorsqu'il invitait à sa table, ce n'était pas seulement pour manger mais bien pour affermir et affirmer l'égalité et la dignité humaine des personnes rejetées (Matthieu 9:10, Marc 2 :15). Jésus a raconté plusieurs histoires où il comparait le Royaume des cieux à un festin (par exemple, Matthieu 22:1-12). Un des derniers moments passés avec ses disciples a été un dîner, qu'il leur a demandé de partager en sa mémoire (Matthieu 26:26f). La première Église partageait régulièrement des repas dans le cadre de sa discipline liturgique (Actes 2 :47).

Imbus de ce sens de la vocation et de cette vision de shalom, nous travaillerons avec nos groupes de base et nos communions dans le monde entier dans le cadre d'une campagne mondiale visant à éradiquer la faim. Au cœur de notre approche se trouve le droit à l'alimentation, qui trouve écho dans notre interprétation biblique de la justice selon laquelle toute personne doit pouvoir disposer des moyens et des capacités nécessaires pour s'assurer une alimentation suffisante et nutritive sans sacrifier d'autres droits fondamentaux, tels que le logement, l'éducation et la santé. Nous croyons que tous les gouvernements sont tenus d'assurer la protection et la réalisation du droit à l'alimentation. Ce sont des étapes fondamentales pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire visant à éradiquer l'extrême pauvreté et à réduire de moitié avant 2015 la proportion de la population qui souffre de la faim.

Nous croyons que l'accès à l'alimentation ne peut pas être garanti simplement au moyen d'approches techniques visant à accroître la production mondiale. Il ne suffit pas que la production alimentaire mondiale soit suffisante pour nourrir tout le monde. Elle doit parvenir aux pauvres comme aux riches. À l'heure actuelle, des efforts visant à accroître la production sont nécessaires dans l'hémisphère Sud et en particulier pour les petits producteurs, mais dans l'hémisphère Nord, il faut réduire les surplus de production alimentaire qui mettent en péril les moyens de subsistance d'autres producteurs. À l'avenir, il faudra une augmentation globale de la production alimentaire pour nourrir la population mondiale grandissante. Compte tenu qu'une grande proportion de personnes démunies tirent leur subsistance de la production alimentaire, pour répondre à ces besoins en matière de production, il est impératif de concevoir la nourriture non seulement comme quelque chose qu'on mange, mais aussi comme un moyen de subsistance (physique, économique et culturelle) pour ceux qui la produisent.

La production, la distribution et la consommation des aliments doivent se fonder sur l'égalité, une agriculture socialement et écologiquement durable et une économie qui privilégie le bien-être de tous et toutes. Notre intervention doit contribuer à l'autonomisation des femmes, qui constituent la vaste majorité des petits exploitants agricoles ainsi que des personnes démunies.

Le monde est actuellement confronté à de sérieuses crises – qui se manifestent par la gravité de la crise économique, la montée en flèche et la grande volatilité des prix des aliments et les effets connus des changements climatiques. Ces crises sont reliées entre elles et auront une incidence sérieuse sur les groupes les plus vulnérables des pays en voie de développement.

Bien que la multiple crise ait été confirmée par des instances internationales et nationales, les réponses qu'elles proposent sont malheureusement insuffisantes. Nos systèmes de production, d'acquisition, de vente et de partage des aliments sont complètement en panne et il ne servira à rien de continuer dans la même voie. Nous devons reconnaître que les

politiques et les pratiques des gouvernements, des organisations internationales et de l'agro-industrie ont été au cœur du problème et admettre que ce sont des fractures dans la structure de notre société mondiale qui sont à l'origine de la faim. La bonne nouvelle, c'est qu'en travaillant ensemble, nous pourrions changer ces politiques, ces pratiques et ces structures.

Il est maintenant crucial que les Églises s'engagent dans une campagne en faveur des personnes qui souffrent de la faim, faisant valoir leurs intérêts au moyen de la sensibilisation, la mobilisation et l'intervention sur le plan des politiques à tous les niveaux.

Nous demandons justice pour ceux qui ont faim et nous avons faim d'une justice qui servira à jeter les fondements d'un monde pacifique et viable pour tous et toutes.

## 2 Buts et objectifs

### **But 1: Plaider en faveur de systèmes de production alimentaire équitables**

L'Alliance œcuménique « Agir ensemble » et ses membres plaident en faveur de systèmes équitables de production, de commerce et distribution des aliments, qui soient participatifs et démocratiques, écologiquement, économiquement et socialement viables, et qui favorisent le droit de toute personne à une alimentation adéquate, saine et culturellement appropriée.<sup>3</sup>

Objectif 1.1: Favoriser la compréhension des systèmes équitables de production, de commerce et de distribution des aliments au sein des Églises

#### *Stratégies spécifiques*

- 1.1 a: Inviter les Églises à faire entendre les voix des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, (notamment les petits exploitants agricoles, les pêcheurs artisanaux, les autochtones, les sans-terre et les habitants des forêts), dans un geste de solidarité et de reconnaissance de leur rôle essentiel dans la production alimentaire, en vue de protéger et promouvoir leurs intérêts, en particulier leur accès à la terre et à l'eau pour la production agricole et la capacité de préserver leurs propres semences et d'en acquérir à des prix abordables.
- 1.1 b: Encourager les Églises à examiner les implications éthiques et environnementales des différentes approches de production alimentaire, notamment la souveraineté alimentaire, la révolution verte et l'agro-écologie, et à en débattre.
- 1.1 c: Rassembler et partager des études de cas et autres ressources relatives aux systèmes de production, de commerce et de distribution des aliments.
- 1.1 d: Sensibiliser le public aux principaux constats de l'EISTAD (Évaluation internationale des sciences et technologies agricoles au service du développement<sup>4</sup>)
- 1.1 e: Faire prendre conscience des pratiques agricoles actuelles qui ne sont pas viables (par ex. la dégradation des sols, l'abus d'intrants chimiques, le déplacement de communautés, l'expropriation de terres, la pollution de l'eau).
- 1.1 f: Mettre en valeur le caractère multifonctionnel de l'agriculture comme système social, culturel et écologique.

---

<sup>3</sup> Parmi les systèmes de production alimentaire se trouvent l'agriculture, la pêche et l'aquaculture, l'élevage nomade et la cueillette de produits sauvages comestibles, ainsi que le commerce, la transformation et la distribution des aliments.

<sup>4</sup> L'Évaluation internationale des sciences et technologies agricoles au service du développement est le fruit d'un processus de collaboration intergouvernementale de trois ans auquel ont participé 900 spécialistes et 110 pays et qui a été mené sous l'égide de la FAO, le FEM, le PNUD, le PNUE, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Ses rapports ont été terminés en avril 2008 et approuvés par la majorité des pays participants. Toutefois plusieurs pays n'ont pas accepté toutes ses conclusions et d'autres n'ont pas pris part au processus. Voir [www.agassessment-watch.org](http://www.agassessment-watch.org)

- 1.1 g: Sensibiliser à l'interdépendance des systèmes de production, de commerce et de distribution des aliments en ce qui a trait à l'accès à une eau non polluée, au climat et aux droits fonciers

Objectif 1.2:

Amener les gouvernements nationaux à reconnaître que les accords internationaux, y compris les accords commerciaux, doivent favoriser le droit à l'alimentation.

*Stratégies spécifiques*

- 1.2 a: Exiger des règles internationales efficaces et exécutoires afin de prévenir le dumping.
- 1.2 b: Plaider en faveur de politiques nationales et internationales visant à favoriser le commerce Sud-Sud.
- 1.2 c: Exiger que les pays développés permettent aux pays en voie de développement un accès équitable aux marchés des pays développés.
- 1.2 d: Plaider pour que le caractère particulier du secteur alimentaire de l'économie soit reconnu dans les accords internationaux et que des dispositions soient prises pour donner aux pays en voie de développement la latitude leur permettant de protéger leurs systèmes de production alimentaire au nom de la sécurité alimentaire, de la sécurité des moyens de subsistance, des besoins en matière de développement rural et des traditions culturelles.
- 1.2 e: S'opposer à l'inclusion dans tout nouvel accord international de dispositions relatives aux brevets qui nuisent à la capacité des agriculteurs à préserver et échanger leurs semences et demander que les accords actuels soient révisés en vue de supprimer de telles dispositions.
- 1.2 f: Demander que les nouveaux accords internationaux contiennent des dispositions visant à protéger le droit des communautés à contrôler l'utilisation des connaissances traditionnelles et des plantes et animaux locaux comme ressources génétiques, et appuyer la révision des accords en place en vue d'y inclure des dispositions à cet égard.

Objectif 1.3:

Promouvoir la restructuration des institutions et systèmes alimentaires internationaux en vue de favoriser les systèmes équitables de production, de commerce et de distribution des aliments.

*Stratégies spécifiques*

- 1.3 a: Demander que les réponses aux crises alimentaires reposent sur des principes de droits humains et sur les recommandations de l'EISTAD, et qu'elles soient définies dans le cadre de processus démocratiques internationaux, régionaux et nationaux, par exemple par le biais des Nations Unies.



- 1.3 b: Plaider en faveur d'une réglementation nationale et internationale s'appliquant aux sociétés agroindustrielles et alimentaires transnationales afin de limiter leur contrôle des systèmes de production alimentaire.
- 1.3 c: Promouvoir des actions en matière de responsabilité sociale des entreprises auprès des sociétés agroindustrielles et alimentaires.
- 1.3 d: Plaider en faveur d'une réglementation nationale et internationale de la spéculation financière afin de limiter le préjudice que celle-ci peut porter aux systèmes de production alimentaire et aux populations qui souffrent de la faim.
- 1.3 e: Demander des politiques internationales, sans conditionnalité, visant à développer la résilience des petits producteurs alimentaires face aux chocs climatiques.
- 1.3 f: Appuyer les réseaux œcuméniques et les membres de l'EAA qui se consacrent au droit à l'eau et à la question de la dette et de la conditionnalité.

Objectif 1.4:

Plaider en faveur de politiques et processus nationaux visant à favoriser les systèmes équitables de production, de commerce et de distribution des aliments.

*Stratégies spécifiques*

- 1.4 a: Demander aux gouvernements d'adopter et de mettre en œuvre les recommandations de l'EISTAD.
- 1.4 b: Demander aux gouvernements d'assumer la responsabilité d'assurer un soutien financier soutenu au développement agricole et rural, tant dans les budgets d'aide au développement que dans les budgets nationaux.
- 1.4 c: Demander aux gouvernements de consacrer les ressources destinées au développement agricole et rural à la mise en place des infrastructures, institutions et capacités<sup>5</sup> nécessaires pour développer des marchés alimentaires locaux, régionaux et nationaux qui répondent aux besoins des petits producteurs alimentaires, et des femmes en particuliers.
- 1.4 d: Faire connaître les engagements pris par les gouvernements concernant l'appui aux systèmes de production alimentaire et les obliger à tenir ces promesses.
- 1.4 e: Appuyer des réformes agraires nationales qui soient participatives, démocratiques et qui accordent aux femmes des droits égaux en matière de propriété et d'héritage de terres.

---

<sup>5</sup> Dont, entre autres: infrastructures – mise en place de systèmes de transport et d'information; institutions – développement de marchés de crédits et d'intrants accessibles aux petits producteurs alimentaires; capacités – mise en place de services de formation et de vulgarisation et de systèmes de transfert de technologies, y compris la promotion du transfert de simples connaissances locales.

- 1.4 f: Renforcer à l'échelle locale et régionale les systèmes alimentaires ruraux et urbains qui soient démocratiques et gérés localement en vue de créer des emplois et d'assurer une production alimentaire durable à long terme.

Objectif 1.5:

Favoriser l'autonomisation des femmes dans l'agriculture

*Stratégies spécifiques*

- 1.5 a: Inciter les Églises à se mobiliser pour faire valoir le rôle des femmes dans l'agriculture et les moyens de subsistance et pour faire entendre les voix des productrices alimentaires et porter leur besoins au premier plan du débat sur l'alimentation.
- 1.5 b: Encourager les Églises à soutenir les groupes de productrices alimentaires à l'échelle locale, régionale et nationale et à faciliter leur intervention auprès des décideurs, notamment en ce qui a trait aux droits fonciers.
- 1.5 c: Axer la Semaine d'action sur l'alimentation de 2010 sur la problématique hommes-femmes.
- 1.5 d: Chercher à inclure la question des femmes et de la production alimentaire parmi les thèmes de la Journée de prière des femmes.

## **But 2: Plaider pour une consommation équitable et durable**

L'Alliance œcuménique « Agir ensemble » et ses membres plaident pour une consommation alimentaire équitable, durable et saine.

Objectif 2.1:

Encourager les personnes, par le biais des Églises, en particulier dans les pays où la consommation par habitant est excessive, à évaluer leurs propres niveaux de consommation en tenant compte de la sécurité alimentaire mondiale et à s'engager à modifier leurs propres habitudes alimentaires.

*Stratégies spécifiques*

- 2.1 a: Faire prendre conscience des habitudes de consommation non durables et de leur impact sur les producteurs alimentaires, l'environnement, le climat et le bien-être humain, notamment l'impact particulier des taux élevés de consommation de viande.
- 2.1 b: Promouvoir la consommation de produits alimentaires locaux, saisonniers, biologiques, à faible « empreinte carbone » et équitables.
- 2.1 c: Encourager les personnes et les Églises à se renseigner au sujet des fermes locales et à les appuyer, en vue de renforcer les liens ruraux-urbains et à promouvoir une agriculture durable.

Objectif 2.2:

Améliorer la sécurité alimentaire mondiale en promouvant des modèles de consommation équitables, durables et sains.

*Stratégies spécifiques*

- 2.2 a: Développer des réflexions théologiques sur la consommation équitable, y compris sur l'alimentation du corps et de l'âme.
- 2.2 b: Promouvoir des actions visant à faire pression sur les grands détaillants en alimentation et autres sociétés alimentaires en vue d'encourager des pratiques durables et équitables.
- 2.2 c: Envisager le développement d'un programme d'études sur la foi, les systèmes alimentaires et le consumérisme ou la promotion de ressources semblables existant déjà.
- 2.2 d: Rassembler et partager des documents sur les répercussions de la marchandisation des ressources alimentaires
- 2.2 e: Favoriser la compréhension de l'interaction entre la consommation alimentaire, la sécurité alimentaire et les changements climatiques, dans le but de réduire l'impact de la consommation alimentaire sur les changements climatiques.

Objectif 2.3:

Mieux faire connaître les liens existant entre les besoins en matière d'alimentation, de nutrition et de consommation et la pandémie du VIH.

*Stratégies spécifiques*

- 2.3 a: S'associer au groupe stratégique sur le VIH et le sida pour développer des stratégies concernant l'interaction entre l'accès à l'alimentation d'une part et la vulnérabilité à contracter le VIH ainsi que l'efficacité du traitement du VIH d'autre part.

### **But 3: Plaider en faveur de la réalisation du droit à l'alimentation pour tous et toutes**

L'Alliance œcuménique « Agir ensemble » et ses membres plaident pour l'affirmation et la réalisation du droit à l'alimentation.<sup>4</sup>

#### Objectif 3.1:

Favoriser la compréhension du droit à l'alimentation à tous les niveaux (international, national, Églises, public) tout en reconnaissant l'indivisibilité des droits et le lien entre le droit à l'alimentation et d'autres droits, dont le droit à l'eau et à la terre.

#### *Stratégies spécifiques*

- 3.1 a: Produire, rassembler et partager du matériel de vulgarisation, présentant notamment des points de vue religieux, sur ce qu'est le droit à l'alimentation et ce qu'il signifie pour différentes personnes dans différents contextes.
- 3.1 b: Rassembler des informations sur des cas où le droit à l'alimentation est respecté, protégé et réalisé, d'autres où il est lésé, et sur les facteurs structurels (par ex. le climat, la crise financière, l'inégalité) pouvant faciliter ou entraver sa réalisation; partager ces informations, notamment sur le site web de l'EAA, dans un langage et sous des formes accessibles aux membres des Églises.
- 3.1 c: Développer et partager une réflexion théologique et du matériel liturgique sur le droit à l'alimentation, tout en approfondissant la réflexion sur le lien entre les valeurs religieuses, la communauté et la dignité humaine et les droits humains.
- 3.1 d: Essayer d'utiliser le droit à l'alimentation comme thème pour des activités de prière et de culte entourant les journées et événements internationaux commémoratifs ou de sensibilisation.

#### Objectif 3.2:

Encourager les Églises à se prononcer en public sur le droit à l'alimentation et à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils remplissent leurs obligations concernant la réalisation du droit à l'alimentation.

#### *Stratégies spécifiques*

- 3.2 a: Élaborer des explications simples des obligations des gouvernements et les partager au sein des réseaux d'Églises.
- 3.2 b: Mettre en valeur des exemples de campagnes menées par des groupes confessionnels en lien avec l'alimentation et établir des

---

<sup>4</sup> Le droit à une nourriture suffisante, tel que défini dans l'*Observation générale 12* du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, E/C.12/1999/5, 12 mai 1999, disponible à <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/G99/420/13/PDF/G9942013.pdf?OpenElement> Le droit à une nourriture suffisante est réalisé lorsque chaque personne a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer. Ce droit ne se résume donc pas à un droit à bénéficier d'une aide alimentaire. Il se réalise lorsque les gens disposent des revenus nécessaires pour s'assurer une alimentation suffisante. Les filets de sécurité sociale ne sont nécessaires qu'en dernier recours. Une nourriture suffisante est une nourriture qui satisfait les besoins nutritionnels d'une personne, qui n'est aucunement contaminée et qui est acceptable dans la culture de cette personne.

liens entre les Églises, les organisations et les initiatives nationales.

- 3.2 c: Faire appel à des pétitions et des communiqués de presse qui font entendre les voix des chefs d'Église et des communautés touchées en faveur du droit à l'alimentation.
- 3.2 d: Concevoir et promouvoir une méthodologie d'évaluation d'impact sur les droits humains qui soit facile à utiliser et qui permette aux communautés et aux Églises locales, notamment dans l'hémisphère Sud, de documenter des cas de violation ou de réalisation du droit à l'alimentation; utiliser ces études pour mener des actions de plaidoyer auprès des instances des droits humains, à travers les médias et en intervenant auprès des décideurs.
- 3.2 e: Promouvoir le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du droit à l'alimentation dans le monde entier en adhérant au consortium de *Right to Food and Nutrition Watch*.<sup>5</sup>
- 3.2 f: Encourager la participation au suivi de la mise en œuvre du droit à l'alimentation en élaborant et en partageant une lettre modèle que les Églises pourront envoyer aux gouvernements nationaux; partager les réponses.
- 3.2 g: Explorer les possibilités de diffuser les résultats du suivi de la mise en œuvre du droit à l'alimentation au moyen d'outils tels que des « bulletins de note » ou des « palmarès » des gouvernements.
- 3.2 h: Promouvoir une Semaine d'action des Églises sur l'alimentation autour de la Journée mondiale de l'alimentation et partager des ressources faciles à adapter pour la Semaine d'action afin de favoriser la sensibilisation et l'action, dont un modèle de résolution d'engagement des Églises à l'égard du droit à l'alimentation.

Objectif 3.3:

Amener les responsables des politiques à tous les niveaux à formuler et mettre en œuvre des politiques qui garantissent le droit à l'alimentation, en veillant à ce que la réponse à la crise alimentaire tienne compte des besoins des groupes vulnérables, et suive une approche fondée sur le droit à l'alimentation.

*Stratégies spécifiques*

- 3.3 a: Renforcer les pressions sur les gouvernements nationaux pour qu'ils développent des stratégies nationales visant la réalisation du droit à l'alimentation.
- 3.3 b: Demander aux organisations des Nations Unies et aux institutions financières internationales – dans le contexte des crises alimentaires – de faire référence au droit à l'alimentation, et en

---

<sup>5</sup> *Right to Food and Nutrition Watch* présente une compilation systématique des pratiques exemplaires pour la réalisation du droit à l'alimentation et documente les cas où des violations ont été commises. Actuellement publiée par Brot für die Welt, ICCO et FIAN International, cette revue est disponible à [www.fian.org/resources/documents/rfn-watch](http://www.fian.org/resources/documents/rfn-watch).

particulier aux Directives volontaires<sup>6</sup>, comme instrument d'orientation dans leurs programmes.

- 3.3 c: Préparer des options, des conseils et des points de plaidoyer pour intégrer une approche du droit à l'alimentation dans la mise en œuvre du Cadre global d'action du Groupe d'action de haut niveau des Nations Unies sur la crise alimentaire dans le monde<sup>7</sup>.
- 3.3 d: Encourager la renégociation de la Convention relative à l'aide alimentaire et l'inclusion d'une approche du droit à l'alimentation en mettant en valeur et en appuyant les membres de l'EAA qui s'y consacrent.
- 3.3 e: Promouvoir la mise en place de filets de sécurité sociale en vue de garantir la sécurité alimentaire, en particulier pour les populations les plus vulnérables (par ex. les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH.)

---

<sup>6</sup> *Directives volontaires* à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, adoptées par le Conseil de la FAO en 2004, disponible à : [http://www.fao.org/righttofood/publi\\_01\\_fr.htm](http://www.fao.org/righttofood/publi_01_fr.htm)

<sup>7</sup> Groupe d'action de haut niveau des Nations Unies sur la crise alimentaire dans le monde, Cadre global d'action, juillet 2008, disponible à : [un.org/issues/food/taskforce/cfa.shtml](http://un.org/issues/food/taskforce/cfa.shtml)

### 3 Dates jalons de 2009

<b>Date</b>	<b>Événement</b>
23-25 février 2009	Réunion du Groupe stratégique de l'EAA sur l'alimentation, Genève, Suisse
22 mars 2009	Journée mondiale de l'eau
18-20 avril 2009	Réunion conjointe du G8 et du G5 sur l'agriculture, Treviso, Italie
22-24 avril 2009	Réunion des ministres de l'Environnement du G8, Syracuse, Italie
25-26 avril 2009	Réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI, Washington DC, États-Unis
2-17 mai 2009	Quinzaine du commerce équitable, Nouvelle-Zélande et Australie
4-15 mai 2009	Commission du développement durable des Nations Unies (CDD-17), New York, États-Unis
16 mai 2009	Conférence sur l'accaparement des terres, Genève, Suisse (3D)
5 juin 2009	Journée mondiale de l'environnement
Septembre/octobre 2009	Réunion du Groupe stratégique de l'EAA sur l'alimentation
fin 2009	Sommet mondial de l'alimentation, possiblement aux États-Unis
28 septembre – 10 octobre 2009	Négociations des Nations Unies sur le climat
Octobre 2009	Semaine d'action des Églises sur l'alimentation
Octobre 2009	Séminaire «Alimentation ou commerce », Finlande (Mission évangélique luthérienne finlandaise)
6-7 octobre 2009	Réunion annuelle Banque mondiale/FMI, Istamboul, Turquie
12-13 octobre 2009	Conférence de haut niveau sur le thème « Comment nourrir la planète en 2050 », Rome, Italie
16 octobre 2009	Journée mondiale de l'alimentation / Journée mondiale de la non alimentation

<b>Date</b>	<b>Événement</b>
17 octobre 2009	Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
14-21 novembre 2009	Conférence de la FAO, Rome, Italie
7-18 décembre 2009	Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, Copenhague, Danemark
10 décembre 2009	Journée internationale des droits humains



## 4 Comment nous allons travailler

### 4.1 Membres

Le travail de l'EAA sera mené par les Églises et les organisations chrétiennes qui sont membre de l'Alliance. Les membres de l'EAA se sont engagés à travailler ensemble pour s'élever contre l'injustice, renforcer l'action collective des Églises et de leurs membres, d'organismes confessionnels et d'autres organisations chrétiennes. Dans cette Campagne sur l'alimentation, les membres de l'EAA uniront leurs forces pour :

- encourager des manières d'aborder les questions politiques, économiques, sociales et culturelles qui soient fondées sur un engagement commun à l'Évangile et sur la sollicitude envers ceux qui souffrent de l'injustice ;
- s'élever contre les structures, les pratiques et les comportements injustes et offrir des visions et des stratégies nouvelles, fondées sur l'analyse et sur la participation des victimes de ces injustices ;
- sensibiliser nos Églises, nos écoles, nos communautés, nos groupes locaux et le grand public aux questions qui nous préoccupent tous concernant l'alimentation, et mobiliser les énergies pour les campagnes spécifiques ou les actions collectives que proposera le groupe stratégique sur l'alimentation ;
- échanger des informations, offrir des ressources et contribuer activement et avec imagination à la mise en place de stratégies communes dans le cadre de la campagne sur l'alimentation à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- poursuivre la réflexion théologique sur ce travail.

Les membres de l'EAA vont des petites organisations locales jusqu'aux communions, organismes œcuméniques et organisations non gouvernementales internationales du monde entier, en passant par des alliances d'Églises et organismes confessionnels nationaux. Les membres apportent une diversité de points de vue, d'expertises et d'expériences : en matière de représentativité régionale, de taille, de confessions et de relations de proximité avec les décideurs et les communautés de base. En partageant nos forces, nous pouvons renforcer et élargir nos propres capacités et accroître l'impact collectif de nos actions de plaidoyer.

### 4.2 Cadre d'action

Ce Cadre d'action est conçu pour servir de charpente ou de « carte routière » pour les actions de plaidoyer menées conjointement par les membres de l'EAA dans le cadre de cette campagne. En concentrant nos efforts sur des buts et objectifs précis, nous pouvons être plus efficaces, apprendre les uns des autres et renforcer mutuellement nos activités respectives.

Tous les membres auront l'occasion de contribuer à l'atteinte des buts de cette campagne. On encourage les membres à agir tout au long de la campagne. On reconnaît toutefois que les stratégies devront être adaptées à chaque situation locale et qu'il ne sera pas possible pour tous de participer à cette démarche de la même manière ou avec les mêmes ressources.

#### 4.2.1 Intervention au niveau des politiques, campagnes, sensibilisation

Les membres peuvent décider d'entreprendre des actions de plaidoyer en fonction des buts, objectifs et stratégies de la campagne sur l'alimentation, suivant l'une ou l'autre des formes décrites plus haut (point 1.1) : intervention au niveau des politiques, campagnes, sensibilisation

Dans le cadre du travail de *sensibilisation*, les membres peuvent renforcer mutuellement leurs capacités et partager du matériel de recherche et d'éducation populaire déjà produit par des membres en lien avec les buts et objectifs de la campagne sur l'alimentation. S'il fallait une nouvelle ressource sur un sujet que les publications existantes ne couvrent pas, plusieurs membres pourraient avoir recours à l'EAA pour en faciliter l'élaboration conjointe. Grâce aux outils de communication de l'EAA, les membres pourraient également partager ou avoir accès à des expertises, expériences et idées sur de nouveaux moyens et de nouvelles technologies pouvant servir à sensibiliser aux enjeux de la campagne sur l'alimentation. Les liens entre les membres peuvent aussi servir à entreprendre des tournées de conférences et des visites d'étude.

Dans le cadre des *campagnes*, les membres peuvent décider de se mobiliser pour mener des actions conjointes inspirées du Cadre d'action. Ces actions peuvent faire l'objet d'une collaboration étroite ou souple au gré des membres. Certaines actions peuvent être menées intentionnellement en solidarité avec d'autres membres du monde entier autour d'un même thème ou objectif général, ou peut-être d'une même date, ou encore être développées en grande partie par chaque membre en fonction du contexte local et des priorités de l'organisation. D'autres actions pourraient supposer une collaboration beaucoup plus étroite au développement de messages, de ressources, d'idées d'interventions et au travail auprès des médias.

Les membres qui travaillent sur une question particulière liée aux buts et objectifs de la campagne sur l'alimentation et qui souhaitent susciter un appui international peuvent utiliser les « appels à l'action » de l'EAA pour rejoindre les membres du réseau de l'EAA et les inviter à agir. Le bulletin d'information de la campagne et d'autres outils de communication permettent aux membres de se tenir mutuellement au courant des campagnes et des actions menées : en partageant des informations sur des faits saillants qui pourraient avoir une importance ailleurs, en s'informant mutuellement de leur plans, en diffusant de nouvelles initiatives, en communiquant les réussites à des fins de motivation et en présentant les enseignements tirés de l'expérience.

Comme dans le cas des actions de sensibilisation, les membres peuvent décider de partager des ressources à des fins de mobilisation ou collaborer à l'élaboration de nouveau matériel et bénéficier d'expertises, d'idées et d'outils nouveaux pour la réalisation des campagnes. Les ressources devraient, dans la mesure du possible, être partagées en temps opportun de façon à permettre aux membres de les diffuser au sein de leurs Églises et réseaux.

En ce qui a trait à l'*intervention au niveau des politiques*, la mise en commun d'expertises et d'expériences peut contribuer grandement à renforcer l'efficacité des membres, tout comme le fait de réunir les représentants de différents groupes de base. Les membres peuvent avoir recours à l'EAA afin d'assurer un message et une approche concertés d'intervention sur une question particulière dans diverses instances.

L'EAA a réussi à faire en sorte que des représentants de ses membres siègent au sein d'instances décisionnelles du système des Nations Unies et d'autres institutions, auxquelles n'auraient peut-être pas eu accès les membres agissant isolément. Ces représentants sont alors en mesure de renforcer les capacités de l'ensemble des membres à intervenir sur le plan des politiques en faisant connaître leurs préoccupations et en leur faisant rapport.

#### 4.2.2 Stratégies locales, nationales, régionales et mondiales

Les membres pourraient vouloir entreprendre des actions locales et nationales de plaidoyer sur des questions alimentaires découlant de la campagne de l'EAA, en s'inspirant des buts, objectifs et stratégies du Cadre d'action. Ils pourraient également décider d'intégrer dans le

cadre de la campagne globale de l'EAA des activités et actions de plaidoyer existantes, menées en solidarité avec les Églises du monde entier et tirant parti des ressources, de l'expertise et de l'inspiration d'autres membres de l'Alliance. Les membres demeurent toutefois libres de mener séparément des activités de plaidoyer relatives à l'alimentation en dehors du cadre de la campagne de l'EAA.

Les membres peuvent entreprendre de leur propre chef des actions de plaidoyer dans le cadre de la campagne, mais il leur est également recommandé de s'associer à d'autres membres de l'EAA à l'échelle nationale ou régionale – et ainsi réfléchir et travailler avec créativité en vue d'adapter ou de développer les stratégies les plus efficaces selon le contexte. Les membres pourraient également chercher des occasions de tenir des rencontres nationales ou régionales de l'EAA, peut-être en profitant d'autres événements dans le cadre desquels celles-ci pourraient s'insérer.

À l'échelle mondiale, le groupe stratégique de la campagne sur l'alimentation prendra l'initiative de proposer des stratégies et des actions de plaidoyer conjointes, en s'appuyant sur la participation, les conseils et les commentaires des membres de l'EAA. Les membres de l'EAA sont invités à communiquer avec les membres du groupe stratégique et celui-ci peut également faciliter la mise en place de groupes de travail de l'EAA sur une question particulière. Lorsque qu'un événement international d'importance pour la campagne sur l'alimentation de l'EAA se tient dans un pays donné, les membres de ce pays pourraient décider d'organiser des actions de plaidoyer autour de l'événement. Dans le cadre d'événements internationaux tenus par le passé, il est parfois arrivé que des membres de l'EAA décident de mettre leurs ressources en commun et de partager un espace d'exposition, donnant ainsi à tous une plus grande visibilité.

#### 4.2.3 Partenariats stratégiques

Les membres sont invités à chercher des occasions de collaborer avec d'autres qui partagent les objectifs de l'EAA. En travaillant ensemble, on est souvent plus efficace. En même temps, l'EAA porte la voix unifiée des Églises et tente constamment de la faire entendre.

### 4.3 Communication

Le Bureau de coordination de l'EAA joue un rôle important en matière de communication avec les membres de l'Alliance pour faire en sorte qu'ils disposent des informations dont ils ont besoin. On encourage fortement les membres à partager des informations et des ressources (par ex. politiques, théologiques, liturgiques, matériel de vulgarisation, photographies) par le biais du Bureau de coordination de l'EAA pour le bénéfice de tous les membres de l'Alliance.

#### 4.3.1 Outils de communication

Le Bureau de coordination de l'EAA gère une liste de diffusion pour la campagne sur l'alimentation qui, selon les prévisions, devrait atteindre au début de la campagne quelque 2000 abonnés, dont plusieurs retransmettront les messages au sein de leurs propres réseaux. Cette liste de diffusion sert à faire circuler les bulletins et les appels à l'action.

Les Bulletins sont diffusés plusieurs fois par années et contiennent des nouvelles et des notes d'information sur la campagne de l'Alliance et sur le travail de plaidoyer de ses membres. Les membres sont invités à faire parvenir des articles concernant leur travail et à informer le Bureau de coordination de toute nouvelle ressource qu'ils produisent, et qui pourrait être annoncée dans la section « ressources ».

Les appels à l'action sont envoyés lorsque le besoin s'en fait sentir et invitent à agir sur un dossier particulier lié aux buts et objectifs de la campagne sur l'alimentation. Les membres sont invités à utiliser cet outil afin de multiplier l'impact de leurs interventions lorsqu'une action mondiale est possible. Cet outil est, par nature, souvent utilisé dans des situations de crise qui n'auraient pas pu être prévues. Cependant, lorsque cela est possible, il s'avère le plus efficace lorsque les appels peuvent être lancés assez longtemps à l'avance pour donner aux destinataires le temps de réagir.

L'EAA peut animer des listes de discussion afin de faciliter les échanges œcuméniques en préparation d'un événement ou autour d'une question particulière.

Le site web de l'EAA - [www.e-alliance.ch](http://www.e-alliance.ch) - contient une mine d'informations, de nouvelles et de ressources relatives à la campagne. On encourage les membres à envoyer des nouvelles et des communiqués de presse concernant leurs activités de plaidoyer en matière d'alimentation, aux fins de publication sur le site. Le site contient un calendrier et les membres sont invités à envoyer des informations sur les événements prévus qui pourront y être ajoutées. Vous pouvez télécharger les publications de l'EAA ou commander une copie papier de la plupart d'entre elles à partir du site web.

Le site web comprend un centre de documentation contenant des documents relatifs au plaidoyer et aux deux campagnes de l'EAA, qu'il est possible de consulter ou parcourir par sujet. Les membres sont invités à enrichir le centre de documentation de leurs propres publications. Les nouvelles ressources produites par des membres peuvent également être présentées ailleurs sur le site web.

Le site contient une section membres protégée par mot de passe, où d'autres ressources sont disponibles. On y trouve entre autres des listes de contacts pour le groupe stratégique sur l'alimentation et pour les principales personnes-ressources des organisations membres en lien avec la campagne sur l'alimentation de l'EAA.

Nous encourageons fortement les organisations membres de l'Alliance à afficher sur leurs sites web des liens renvoyant au site de l'EAA et aux campagnes auxquelles elles participent activement.

D'autres outils de collaboration web seront utilisés afin de favoriser la participation et la planification conjointe.

#### 4.3.2 Langues

La langue de travail de l'EAA est l'anglais mais, lorsque possible, les principales ressources seront traduites au moins en espagnol et en français. Les membres de l'EAA sont invités à aider à la diffusion d'informations sur le travail de l'Alliance en traduisant les documents dans d'autres langues.

#### 4.3.3 Envois postaux

L'EAA offre également des ressources en version imprimée, ce qui est toujours d'une grande utilité pour plusieurs membres, en particulier ceux qui ont un accès limité à l'internet. Tous les membres reçoivent des exemplaires des publications de l'EAA. À l'occasion, des documents produits par des membres et d'autres organisations partenaires qui sont particulièrement utiles à la campagne sur l'alimentation sont envoyés aux membres par la poste. Le bureau de coordination peut également fournir des adresses postales aux membres qui désirent diffuser des copies papier de leurs publications au sein du réseau de l'EAA. Les membres qui souhaitent recourir à ce moyen pour diffuser leurs publications auprès d'un public plus large sont invités à communiquer avec le bureau de coordination.

#### 4.3.4 Porte-parole de l'Alliance

Les membres qui se prononcent publiquement sur une question liée aux campagnes de l'EAA, par le biais, par exemple, d'un communiqué de presse ou d'une déclaration, le font le plus souvent au nom de leurs propres Églises et organisations en faisant référence à leur participation à l'Alliance. Les membres ne devraient pas hésiter à adapter les communiqués de presse émis par l'EAA et les utiliser dans leurs propres réseaux.

Les membres ne peuvent toutefois pas parler au nom de l'EAA. Le conseil d'administration, les groupes stratégiques et le/la coordonnateur-trice/directeur-trice général-e jouent un rôle particulier pour ce qui est de déterminer quand et comment l'EAA doit parler des enjeux de ses campagnes, et peuvent désigner des personnes pour représenter l'EAA dans le cadre d'actions ou d'événements précis qui contribueront à la réalisation des buts et objectifs de nos campagnes.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la politique « Qui est le porte-parole de l'Alliance », disponible dans la section membres du site web.

#### 4.4 Groupe stratégique

La Campagne sur l'alimentation est dirigée par un Groupe stratégique formé de 12 membres de l'Alliance comptant une expertise et une expérience particulières. Tout au long de la campagne, le groupe va développer des stratégies, surveiller la mise en œuvre de la campagne, communiquer avec les membres, ajuster la planification au besoin et évaluer les résultats.

Les membres du Groupe stratégique sont :

- Mme Carolin Callenius, Brot für die Welt
- Mme Minnie Anne M. Calub, Conseil national des Églises des Philippines
- Rév. Malcolm Damon, Réseau pour la justice économique de FOCCISA
- M. Paul Hagerman, Canadian Foodgrains Bank
- Mme Helene Hoggen, Aide de l'Église norvégienne
- M. Gary Kenny, Église unie du Canada
- M. Duane Poppe, Fédération luthérienne mondiale
- M. José Pablo Prado Cordova, YMCA du Guatemala
- Rév. Wallace Ryan Kuroiwa, Église unie du Christ
- Mme Nina Suomalainen, FinnChurchAid
- Rév. Dr. Tolbert Jallah, Jr., Association des conseils chrétiens et des Églises d'Afrique de l'Ouest
- Mme Ester Wolf, Brot für Alle
- Mme Karin Ulmer d'APRODEV agit à titre de conseillère auprès du Groupe stratégique.

#### 4.5 Conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'EAA assume la responsabilité générale des activités de l'Alliance, supervise le travail des Groupes stratégiques et est autorisé à parler au nom de l'Alliance. Ce conseil formé de 12 personnes comprend neuf membres élus parmi les

membres de l'EAA lors de son Assemblée, un représentant de chaque groupe stratégique et la coordonnatrice de l'EAA.

#### **4.6 Bureau de coordination de l'EAA**

Le bureau de coordination de l'EAA a son siège à Genève, Suisse Le bureau de coordination a pour rôle de faciliter le travail des membres de l'Alliance

Alliance œcuménique « Agir ensemble »

150, rue de Ferney

C.P. 2100

1211 Genève 2

Suisse

tél. : + 41 22 791 6723

télééc. : + 41 22 710 2387

courriel : [info@e-alliance.ch](mailto:info@e-alliance.ch)

#### **4.7 Adhérez**

Les Églises et organisations chrétiennes qui partagent les principes directeurs de l'Alliance sont invités à y adhérer. La procédure d'adhésion est plutôt simple et est décrite sur le site web :

[www.e-alliance.ch](http://www.e-alliance.ch). À cette même adresse, vous pouvez aussi vous abonner aux bulletins d'information et aux appels à l'action de la Campagne sur l'alimentation et télécharger ou commander d'autres ressources.